

DELIBERATIONS

L'an deux mil treize, le premier mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de François GAUTHERON, Maire, pour délibérer des questions suivantes.

Etaient présents : Mr GAUTHERON François, Mr DAIGNOT Bernard, Mr BISSONNIER Dominique, Mr DESMARD Olivier, Mme PICARD Sylvie, Mme BLASZCZYK Josiane, Mr ROBIN Jean-Luc et Mr MILLEROT Emmanuel.

Etaient absents : Mme ROUGET Nathalie, Mr OYON Jean-Louis (procuration à Mme PICARD), Mr JEANDAUX Christophe, Mme BLOT Séverine (procuration à Mr BISSONNIER), Mme BOUAOUIT Geneviève et Mme BOILEAU Patricia (procuration à Mr GAUTHERON).

Secrétaire de séance : Mr DESMARD Olivier

La séance a été publique.

* * * * *

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé avec les réserves suivantes :

- éviter au maximum de mentionner les noms des habitants
- bail de chasse : le vote n'est pas intervenu (dossier remis à l'ordre du jour)

2013/0031 ELODIE

Le Maire fait le point de l'avancement du dossier.

- L'audience du Tribunal Administratif jugeant de la requête des 6 opposants au projet se tiendra le 4 mars ; le Maire s'y rendra, mais le Tribunal a déjà avisé les parties qu'il pourrait estimer la requête irrecevable ; l'affaire pourrait donc être classée sans suite ... A suivre !

- Financement : il est bouclé à 92.5 %.

- On attend toujours la réponse du Conseil Général, ce qui "bloque" les crédits ouverts par la Région : les deux Présidents du Syndicats Mixte et du Conseil de Développement du Pays Nevers Sud Nivernais ont écrit au président du Conseil Général pour accélérer la réponse. Le Maire lui a envoyé un nouveau mail.

- Les autres financements sont en place (crédits réservés au Pays, budget CCSN, CAF, DETR)

- Le député C. PAUL a accordé une subvention de 4 000 € sur sa réserve parlementaire (lettre de remerciements du Maire faite)

- La Commune inscrira le financement d'ELODIE à son budget sans difficulté le 29 mars 2013 (voir DOB et réserve disponible au Trésor Public de 430 K€)

- Permis de construire toujours en attente de la Commission de sécurité (protection incendie SDIS) qui se réunit le 7 mars (dossier conforme à la réglementation après envoi du devis SIAEPA pour le rapprochement de la borne et de l'attestation de non simultanéité d'occupation des locaux). Les autres commissions ont émis un avis favorable. Le permis devrait être accordé avant fin mars.

- Le DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) sera bouclé (après dernières mises au point et feu vert SOCOTEC) entre le 11 et 15 mars. Il sera aussitôt envoyé aux entreprises consultées.

- SOCOTEC : le Maire a dû signer rapidement l'avenant modifiant l'intervention de SOCOTEC (modification du programme) afin d'obtenir le rapport favorable à joindre au DCE : le Conseil valide cette signature (contrat de 9 900 €).

- Convention de co-maitrise d'ouvrage : discussion en cours avec la CCSN pour établir le calendrier des avances reçues par la Commune au fur et à mesure de l'avancement du chantier (procédure de règlement des entreprises à préciser).

- Extension SIEEEN : la capacité nouvelle à installer pour l'alimentation électrique représente 200 KVA, ce qui nécessite un branchement direct sur la ligne moyenne tension qui passe à proximité et l'installation d'un transformateur. Le devis se monte à 56 K€ HT dont 60 % à la charge de l'opération ELODIE (34 K€ HT). Un dossier sera présenté pour l'obtention (tardive) d'une DETR pour le financement des travaux (sinon en 2014 ?).

- Contrat GINGER : un contrat a été passé avec GINGER pour la réalisation rapide des essais de sol "G12" évoqués au précédent conseil, en complément des essais "G11" de la phase d'études. Le contrat s'élève à 3 800 € HT. Le Conseil valide la signature par le Maire de ce contrat.

- Raccordements VRD : un dossier des raccordements à tous les réseaux (pluvial, eaux usées, eau potable) a été envoyé à l'Atelier WARNANT.

- Calendrier : on peut espérer une réponse des entreprises et une estimation des travaux fin avril (avec peut-être une bonne surprise sur les prix compte tenu de la mauvaise conjoncture), une passation des marchés en mai, et une ouverture du chantier au 1^{er} juin 2013.

2013/0032 DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

- Le Maire fait le point de la clôture des comptes de l'exercice 2012 :

- le résultat du fonctionnement de l'exercice (204 854,19 €) majoré du résultat antérieur reporté (282 056,19 €) s'élève à 486 910,38 €

- le compte de la Commune au 22/02/2013 au Trésor Public présentait un solde positif de 421 639,49 € (après perception des recettes de février, mais sans les dépenses courantes du mois 40 000 €, mais sans aucune facture en retard de règlement)

- il s'ajoute à ces chiffres environ 100 000 € de créances et subventions en attente

- les dépenses se sont élevées à 467 337 € (hors virement à la section d'investissement) auxquelles il faut ajouter 29 000 € de factures de travaux routiers qui ont été payés en janvier seulement, soit un total d'environ 496 K€ pour 513 K€ budgétés, donc une économie de 17 K€ sur les dépenses (9.5 sur le personnel, 6.6 sur la "cagnotte", 1.6 sur la gestion courante, 4.5 sur les charges exceptionnelles mais avec un dépassement de 5.0 sur les charges à caractère général)

- les recettes se sont élevées à 672 191 € (hors excédent antérieur reporté) en excédent de 26 465 € sur les recettes budgétées (22 K€ venant d'une double dotation de la CCSN, 3 d'autres organismes, 7 de la solidarité rurale (non budgétés par prudence). Mais cet excédent est compensé par des réductions de recettes de 6 K€ sur les remboursements du

personnel et les produits annexes

- ces chiffres montrent donc une bonne santé financière de la Commune (excédents réguliers de fonctionnement générant une trésorerie confortable)

- en investissement, la Commune a dépensé "seulement" 130 975 € dont 68 178 € de remboursement d'emprunts (capital) du fait du chantier ELODIE qui ne démarrera qu'en 2013 (mais qu'il avait fallu budgéter dès 2012). Les recettes se sont élevées à 85 786 €.

- La Commission financière se réunira le 7 mars pour préparer le budget à présenter au Conseil fin mars. On peut déjà dire que, les personnels n'ayant pas changé, ni le patrimoine immobilier, ni les véhicules et le matériel, les charges de fonctionnement devraient subir une dérive légère voisine de l'inflation (500 000 €); les produits devraient être sensiblement voisins de ceux de 2012 (650 000 €) générant un virement à la section d'investissement voisin également (environ 150 000 € dont 70 000 € à affecter au remboursement des emprunts).

- Le budget d'ELODIE s'équilibre comme prévu avec un autofinancement de 400 000 € (200 000 € prélevés sur le compte au Trésor Public et 200 000 € d'emprunt nouveau maximum, mais sans doute moins quand le budget définitif aura été arrêté).

- Dans ces conditions, le Conseil peut envisager des investissements à hauteur de 80 000 € financés par l'excédent de fonctionnements sans emprunt nouveau. Après discussion, il apparaît que les projets suivants sont à retenir :

- busage et bas-côtés à l'entrée sud du bourg (devant les trois premiers logements jusqu'à la pancarte) = 10 000 € (mais voir si cet investissement est à la charge de la CCSN ou de la Commune)

- numérisation des réseaux d'eaux usées et pluviales = 6000 €

- WC publics place de l'Eglise = 10 000 € (mais voir si les WC d'ELODIE ne suffisent pas)

- programme de réhabilitation de tous les fossés et bas côtés (à priori dans le budget fonctionnement sauf si recours à l'entreprise = 7 000 €)

- aire de jeux proche d'ELODIE (p.m. = report des exercices antérieurs)

- renouvellement du parc informatique de l'ENP = 18 000 €

- assainissement de la Pourette = évaluation 10 000 €

- terrain de pétanque = 3000 €

- carte de la commune (voies publiques) = 5 000 €

- renforcement alimentation électrique et protection incendie d'ELODIE = p.m. (intégrés dans le budget ELODIE)

soit un total d'environ 69 000 € en première approche, compatible avec l'excédent de fonctionnement disponible.

Le Conseil valide cette approche et mandate le Maire pour établir le budget primitif en conséquence.

2013/0033 **SIOM**

Le Maire rend compte au Conseil du travail de la Commission fonctionnement du SIOM : police à faire par les communes pour les dépôts sauvages (arrêtés municipaux) avec enlèvement par le SIOM, tournées du mercredi à faire en camions bi compartimenté, achat d'un nouveau camion bi à budgéter en 2013 pour éliminer la location longue durée très

coûteuse, revente du camion ISUZ U, aide du Conseil Général pour apurer les dossiers du personnel très en retard (couverture sociale, assurance, maladie), achat à budgéter d'un broyeur de déchets verts et d'un chargeur, géolocalisation des camions GPS en cours d'installation, mise en place de la pointeuse réalisée, caméras de contrôle des accès à programmer, aménagement salle de pause et casiers en cours, mise en réseau des déchetteries à l'étude ...

La situation s'améliore lentement, mais l'intervention d'un médiateur pour régler quelques problèmes litigieux durables avec le personnel est à envisager.

Le budget 2013 devrait s'équilibrer sans augmentation de la taxe TEOM, sous réserve que la dérive des dépenses de personnel (80 000 € en 2012!) soit stoppée, ce qui suppose – encore et toujours ! – une gouvernance rigoureuse de la Présidente en remplacement du laxisme actuel aussi inadmissible que couteux...

2013/0034 CCSN

Le budget de la CCSN a été validé en bureau à hauteur de 4 112 255 € pour le fonctionnement, dont 2 267 258 € représentent les taxes collectées et reversées directement aux Communes (ex TP) ; la rémunération du personnel est limitée à 190 000 € et les charges à caractère générale s'élèvent à 256 670 € ; les emprunts et subventions au Port de la Jonction, à l'Office du tourisme, à la SPL se montent à 600 200 € ; le virement à la section d'investissement s'élève à 228 675 €.

En investissement, le budget (2 049 402 €) prévoit 885 000 € de travaux sur la voirie communautaire (pour Sougy : l'Usage, la Mouille, les deux places de l'Eglise et du Marronnier) ; 700 900 € pour ELODIE, 40 000 € pour la halte nautique de Fleury, 80 000 € pour des dépenses cofinancées avec le FDT (événementiel), 25 000 € pour un véhicule (transport barnums).

Le contrat de territoire a été validé par le comité de pilotage et les fiches opérationnelles ont été approuvées (développement économique, promotion du territoire, économie présente, aménagement cadre de vie) pour être présentées au Conseil Syndical et transmises pour financement du FDT (237 000 €). Les documents correspondant seront diffusés à tous les habitants de la CCSN.

Trois autres budgets spécifiques ont également été validés par le bureau (ZAC Four à Chaux, Port de la Jonction, ordures ménagères).

Le Bureau de la CCSN a reçu, à leur demande, les maires de la Communauté de Communes de Dornes. Il apparaît que les 4 Communes sont très divisées sur le futur de leurs communes respectives (Dornes notamment très orienté vers Moulins) et leur cohésion est très fragile.

De plus les compétences de leur Communauté (voirie intercommunale volumineuse, affaires scolaires, social) ne correspondent pas à celles de la CCSN. Enfin le Gouvernement a retardé l'échéance de la nouvelle carte intercommunale. Il devient donc urgent ... d'attendre les élections municipales de 2014.

2013/0035 PAYS NEVERS SUD NIVERNAIS

Le Pays poursuit son travail sur les dossiers en cours. A noter l'importance du suivi du débat sur le tracé futur de la ligne TGV, qui conditionne l'emplacement de la future gare : il faut

absolument éviter une gare sur la route de Bourges ou à Moulins, comme le souhaite le lobby auvergnat, très actif. D'où une nécessaire présence très assidue pour défendre la gare du côté de Magny-Cours / Saint Pierre / Saincaize.

2013/0036 ATELIERS D'EVEIL / RAM

La Commune a acquis les petits compléments de matériel à installer dans la salle Récréative pour l'expérimentation du RAM / Atelier d'éveil qui doit s'installer ultérieurement dans le bâtiment ELODIE.

Une visite des locaux avec le Conseil Général a permis de valider l'adaptation du local (avec quelques petits compléments matériels à prévoir). Une première séance a eu lieu le 13 février, réunissant 5 mamans et 9 enfants, et a montré la pertinence de l'initiative autant que la satisfaction des grands et petits.

Il reste que la mise en place administrative de l'opération est encore très imprécise : le RAM de Sougy doit être rattaché à celui de Decize pour recevoir les subventions CAF ... mais c'est contradictoire avec l'animation par le Centre Socio Culturel Les Platanes (CSCP)... La CAF, le CSCP et la Mairie de Decize n'étant pas parvenus à se mettre d'accord en réunion le 11 février 2013, le Maire leur a proposé de lancer l'expérimentation, mais en demandant par courrier à la CAF de ne pas perdre le bénéfice des subventions prévues et déjà demandées (équipement et fonctionnement) lorsque la solution administrative aura été trouvée.

L'opération étant lancée, il convient de régulariser les engagements pris entre la Commune de Sougy et le CSCP par la signature de la « convention d'objectifs et de financement » à passer entre les deux organismes (3650 € / an incluant la rémunération de l'intervenante et le budget de fonctionnement). Le Conseil mandate le Maire pour signer cette convention.

2013/0037 ECOLE / SIRPDS

- Le SIRPDS n'a toujours pas de Présidente et Mme Séverine BLOT, Vice-présidente, en assure l'intérim.

- Le conseil d'Ecole s'est tenu le 14 février et ses travaux ont porté sur les prévisions d'effectifs, le bilan et les prévisions des activités et les questions maternelles (Sougy : prévoir la pose de rideaux).

L'essentiel de la réunion a été consacré à deux sujets :

- suppression d'une classe de maternelle à Druy-Parigny : le Maire rappelle les réunions tenues avec les parents et l'Académie pour organiser le recours contre la suppression d'une classe. Il a également envoyé une lettre circulaire à tous les parents de Sougy, pour les sensibiliser au problème et à la nécessité d'une campagne interne de remontée des effectifs.

Le Maire a rappelé que le seul moyen de faire revenir l'Académie sur cette décision pratiquement inéluctable est de remonter les effectifs à 78 élèves, et surtout d'en montrer la crédibilité et la pérennité. Ceci passe par une relance nominative des parents et un engagement ferme de leur part. Le Maire a envoyé trois séries de lettres différentes : parents actuels, parents futurs et parents qui pourraient éventuellement remettre leurs enfants à Sougy après une inscription à l'extérieur. Les 42 courriers du 25/02/2013 concernent au total 51 enfants. A ce jour, 6 couples de parents ont répondu favorablement et deux couples négativement.

Par contre une lettre de l'Académie de Dijon, reçue ce jour, confirme la décision de suppression d'une classe à Druy-Parigny.

- réforme des rythmes scolaires : le Maire expose qu'une réunion tenue à Nevers a fait apparaître la volonté du Gouvernement d'appliquer la réforme des rythmes scolaires dès 2013, malgré l'opposition des enseignants et de nombreuses collectivités locales. Par ailleurs, dans le cas de Sougy, les locaux d'accueil pour les activités périscolaires existent dès aujourd'hui (salle Récréative, ENP/Médiathèque, salle du Conseil pour aide aux devoirs) et encore plus à la rentrée 2014 (ELODIE). D'autre part, le personnel d'encadrement est disponible également (S de Sousa, K. Fallet, Nadine Périot) avec sans doute un renfort possible de bénévoles. Il est donc probable que la Commune sera financièrement assez faiblement sollicitée (1 animateur pour 16 élèves, ouverture supplémentaire garderie le mercredi matin), les enfants n'étant pas obligés de participer aux activités périscolaires, soit une dépense annuelle supplémentaire de 2000 / 3000 €.

Si la réforme est finalement retirée, la Commune ne perdra rien à donner son accord pour 2013. Par contre si elle demande le report à 2014, elle perdra la subvention prévue de 50 € par élève, qui devrait sans doute être pérennisée les années ultérieures. Et si la réforme est maintenue, autant expérimenter les nouveaux rythmes avant la disponibilité d'ELODIE (théâtre, musique, ateliers). Par ailleurs il est nécessaire de prendre une décision identique à Druy et Sougy, à notifier à la Préfecture avant le 31 mars. Enfin, les parents d'élèves semblent à priori majoritairement d'accord pour mettre en place la classe du mercredi matin dès 2013.

Le Conseil valide l'option d'une réforme dès 2013 et mandate le Maire pour poursuivre la consultation avec les parents, les enseignants et la Mairie de Druy, et aussi préparer le contenu et les modalités de gestion du TAP (Temps d'Accueil Périscolaire).

2013/0038 LOYER CENTRE EQUESTRE

Le Trésor Public a observé que le loyer du Centre Equestre de Maison Rouge n'a pas été augmenté depuis le 01/09/2009 alors qu'une augmentation de 35 € avait été prévue après les importants travaux de réfection complète de la carrière, sous réserve de son bon fonctionnement.

Le Conseil donne son accord à cette augmentation de 35 € (le bon fonctionnement de la carrière étant patent) assortie d'un rappel rétroactif au 01/04/2010. Il donne son accord à une éventuelle demande d'étalement sur 6 mois du rappel d'environ 1200 € qui en résultera.

Il souhaite aussi qu'on vérifie l'application de la clause d'indexation du loyer.

2013/0039 REPRISE DU ROYAL RABAT

Le Maire informe le Conseil du désistement de Madame ROBIN pour la reprise envisagée du restaurant /multiservices Royal Rabat suite à son recrutement par une entreprise.

Un nouveau candidat s'est par contre manifesté : Patrick PETIT, 49 ans, traiteur à domicile installé à Imphy, et également intérimaire en commerce de boucherie/charcuterie. Il souhaite développer son activité, acquérir un vrai « laboratoire », exploiter aussi un restaurant (cuisine familiale traditionnelle) et développer la vente de charcuterie et de plats à emporter. Il reprendrait aussi le bar, le point poste, rouvrirait le multiservices, ... Il a un cabinet comptable et du personnel de services en vacation. P Petit a rencontré A. Istembouli et visité les locaux.

Il rencontre la Chambre des Métiers (avec qui le Maire est en discussion par ailleurs) et reprendra contact avec le Maire. Le Conseil mandate le Maire pour poursuivre ces contacts, et confirme son accord sur les dispositions déjà arrêtées pour Mme ROBIN, si elles s'avéraient indispensables pour accompagner la reprise du Royal Rabat par le nouveau repreneur.

2013/0040 **ACHAT TERRAIN CARNAT**

Le Maire informe le Conseil de l'évaluation par la Direction des Domaines du prix de la partie de la parcelle B 544 à acheter à B. SIMONIN pour faciliter la tournée des camions du SIOM. Le montant de 150 € pour 150 m² a été accepté par Mr SIMONIN.

Le Conseil mandate le Maire pour finaliser cet achat et signer le l'acte correspondant chez le notaire après bornage.

2013/0041 **DETR**

Le Maire fait observer au Conseil que les coûts de l'alimentation électrique d'ELODIE facturée par le SIEEEN (34 K € résiduels pour la Commune) et de la protection incendie par le SIAEPA (8 K€) sont significatifs.

Il propose donc de faire une demande exceptionnelle d'attribution de DETR (en retard d'un mois !) sur ces deux postes, en complément d'un dossier de renouvellement du parc informatique de l'ENP (18K€). Le Conseil valide le choix de ces trois dossiers, à présenter dans l'ordre suivant : SIEEN, Informatique, SIAEPA.

2013/0042 **BAIL DE CHASSE**

Le Maire lit au Conseil le projet de bail de chasse, très complet, qu'il a rédigé, qui permettra de mettre à l'abri la Commune de toute surprise et évitera d'éventuels litiges avec le voisinage du territoire loué. Le Conseil souhaite qu'à cette occasion, le montant du loyer annuel qui n'a pas évolué depuis la saison 2005-2006, soit remonté de 300 à 400 €. Le Conseil demande également que les jours de chasse soient affichés en Mairie dès qu'ils sont arrêtés, pour que les promeneurs puissent en prendre connaissance.

Le Conseil mandate le Maire pour signer le bail avec le Président de l'Amicale de chasse.

2013/0043 **ASSISTANCE SECRETARIAT MAIRIE**

Les deux candidates pressenties pour apporter une assistance ponctuelle à la secrétaire de mairie ont déclaré forfait. La recherche se poursuit auprès du CNFPT.

2013/0044 **RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Les opérations de recensement sont terminées : elles font apparaître une population de 656 habitants, auxquelles s'ajoutent sans doute une quinzaine d'habitants "comptés à part" (étudiants, maisons de retraite, ...) soit une population officielle totale de 670 habitants. Cette croissance continue depuis vingt ans montre bien l'attractivité de la Commune, qui résulte clairement de l'aménagement de son territoire et de la diversité des services publics offerts.

2013/0045 SOUGY ECOUTE

Les réunions du 29/01 et du 19/02 de Sougy Ecoute ont permis de relever les points suivants :

- horaires de l'ouverture de la cyber base à revoir
- Salle des Varennes : acheter un portant pour les vêtements, vérifier le frigidaire, faire un nettoyage poussé
- stationnement camions à Creux : damier au sol et panneau d'interdiction à mettre en place
- vitesse sur le VC1 : toujours excessive
- jeune conducteur un peu rapide : à sermonner
- trou sur la route du cimetière à boucher
- route du Manège : à traiter sur budget 2013
- dégradation sur mur : écrire aux parents du jeune.

2013/0046 CANTINE

Malgré le changement de clefs, un nouveau vol est intervenu à la cantine, mais, après effraction (carreau brisé). Quelques provisions ont disparu (34 pâtés et 34 compotes individuelles). Le Maire a déposé plainte à la Gendarmerie.

La fréquentation à la cantine est en augmentation (pointes à 54) ce qui montre l'utilité de la création de la future cantine d'ELODIE.

2013/0047 EMPLOIS D'AVENIR

Le Maire a reçu la visite de la Mission Locale du Sud Nivernais pour proposer à la Commune le recrutement d'emplois d'avenir. Il s'agit de jeunes peu qualifiés en CDI ou CDD 3 ans, dont l'Etat prend 75 % du coût en charge. Pour 35 h le coût résiduel est de 502 €/mois et pour 28h (mini) de 480 €. A cela s'ajoutent des frais de formation (à déterminer, mais obligatoires). Les activités de la Mairie ou de la garderie, même avec le changement de rythmes scolaires ne justifient pas un tel renfort, qui n'est pas non plus opportun dans l'équipe de cantonniers. Le Conseil décide de ne pas donner suite à cette possibilité un peu coûteuse et sans point d'ancrage réel.

On peut penser que le SIOM pourrait par contre être intéressé (le Maire l'évoquera lors de la prochaine Commission de Fonctionnement).

2013/0048 ENFOUISSEMENT RESEAUX

Après plusieurs années d'attente, le SIEEEN a retenu le financement de travaux d'enfouissement des réseaux Eclairage Public et Télécom à l'Usage (environ 400 m pour une enveloppe de 60 000 €) à réaliser début 2014. Une réunion est prévue le 18 mars pour préciser le périmètre concerné. Il restera à obtenir en 2014 la suite des travaux à l'Usage... sans attendre plusieurs années.

Les travaux seront réalisés par l'intermédiaire de la CCSN qui en a la compétence sur l'Usage.

2013/0049 ELECTIONS MUNICIPALES 2014

Le Maire informe le Conseil d'un changement probable du mode de scrutin pour les prochaines élections municipales qui pourrait entraîner 2 modifications majeures pour Sougy sur Loire :

- scrutin de liste et non plus nominal (plus de panachage) et priorité à la liste arrivée en tête.
- abaissement du nombre de Conseillers de 15 à 13

Dans le même temps, les cantons seront fusionnés (2 par 2 ?) avec un binôme homme/femme, donc sans changement du nombre de Conseillers Généraux.

2013/0050 LISTE ELECTORALE

Les opérations de radiation et d'inscription pour l'année 2013 sur les listes électorales sont terminées. Elles font apparaître 524 électeurs inscrits (moins qu'en 2012, ce qui est normal en début d'année non électorale).

2013/0051 ETABLISSEMENT NUMERIQUE DE PAYS

La discussion a été engagée avec Karine FALLET pour revoir les horaires d'ouverture. Mais il existe de réelles contraintes (flexibilité entraînant des heures supplémentaires à récupérer !). Le Maire fera des propositions à un prochain Conseil, l'objectif étant de limiter la durée de la fermeture pendant les congés scolaires.

Le Conseil valide par ailleurs la proposition de Karine FALLET sur la tarification suivante des journées de formation :

- demi-journée à 45 €, journée à 85 €, pour 2 locations par semaine
- demi-journée à 35 €, journée à 75 €, pour 3 locations par semaine
- demi-journée à 25 €, journée à 65 €, pour 4 locations par semaine

Il est rappelé que le prix pour une location par semaine reste fixé à 90 € la journée et 50 € la demi-journée. Le temps de l'animatrice est facturée en plus (si elle est mobilisée) 60 € / jour.

2013/0052 AMENAGEMENT PLACE DU MARONNIER

Une petite modification est à prévoir pour satisfaire les exigences du Conseil Général : déplacement du stationnement PMR et élargissement des places de stationnement. Ceci ne change pas l'aménagement d'ensemble, mais réduit de trois places la capacité de parking.

2013/0053 QUESTION DIVERSES

- Fourrière Départementale : son coût passera, après rectification, à 0,70 € / habitant : le Conseil donne son accord.
- Logement PINSON : le contrôle réalisé pour l'entrée dans les lieux du nouveau locataire établit l'absence de plomb et d'amiante.
- SITS de la Région Nord Ouest de Decize : son budget 2013 s'élève à 215 300 € et un excédent de fonctionnement de 291 € a été dégagé en 2012.

- ESL : remerciements pour le prêt du Stade des Varennes. Mais si nouvelle demande, la Commune facturera 50 € (eau chaude, nettoyage, ...) et demandera de laisser les locaux en bon état de propreté.
- Poubelles pour les piles et déchets informatiques : le SIOM installera une boîte de récupération dans le hall de la Mairie.
- DEXIA : offre de services pour faire des prêts à la Commune (à voir pour ELODIE en 2014).
- Centre de ressources numériques : pas de réponse du Conseil Général de la Nièvre (candidature proposée d'une Sougyçoise par le Maire).
- Médaille d'honneur Départementale et Communale : sans objet (pas d'ayant droit).
- Equipements sportifs : liste inchangée (en attente terrain de pétanque). Rajouter terrain de boules en 2014.
- Arrêté bois ronds : la Préfecture a maintenu la circulation des véhicules forestiers (52 à 57 tonnes) sur le VC4 (route des Pierres sur 3 600 m).
- Portail M. et M^{me} DUBOIS : le Conseil donne son accord au plan proposé pour la réfection du mur.
- Kevin DEMIGNE : pas de suite favorable à sa candidature.
- Mme EUGENE : pas de suite possible à sa demande d'acquisition de 100 ha (paintball).
- Cartographie Commune : contact pris par M. FRUCTUOSO pour une proposition d'établissement d'une carte de la Commune (voir aussi "sucette" sur la place).
- 2 armoires achetées (ateliers d'éveil et mairie) : l'armoire actuelle de la mairie sera affectée à l'Association Sougy Informatique dans la salle du Conseil (kitchenette).
- « Gym pour Tous » : l'Association souhaite le renouvellement de sa subvention au budget 2013.
- Chemin Maison Rouge : rappel du caractère privé du chemin d'accès à Maison Rouge (vérifier qu'il est loué au Centre Equestre. Le Maire le confirmera aux particuliers qui l'empruntent (chasseurs).
- APA : une aide a été accordée à Mme LETENDU.
- Avance CAF pour la garderie: versée à hauteur de 3 190 €.
- Stage Patrick BRISSE : ok pour une semaine à 15 jours dans l'équipe des cantonniers.
- Région Bourgogne : elle confirme son engagement financier (33 420 €) sur le logement du Multiservices à mobiliser rapidement (10 mars 2013).
- Terrain de pétanque : demander un deuxième devis.
- DCE : elle a été attribuée par le Conseil Général (3 700 €) et affectée aux chemins communaux.
- Coussins berlinois : la réparation sera faite prochainement par TRACYL.
- Lettre anonyme : lecture faite par le Maire... et classement sans suite.
- Analyses eau potable : satisfaisantes.
- Analyses station traitement : nécessité d'acheter un débitmètre.
- Fondation du Patrimoine : remerciement pour la subvention de la Commune.
- Eclairage logement Mme DENIS : en attente du devis du SIEEEN pour contact avec la

famille et présentation éventuelle au CCAS.

- Pays Nevers Sud Nivernais : appel à projets « Bien Vieillir » répercuté sur « Gym pour Tous » et « Loisirs et Amitié ».

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close.

Délibéré en séance, les jours et an susdits.

La séance est levée à 0 heures 30.

Délibérations numérotées 2013/031 à 2013/054

Mr GAUTHERON François

Mme PICARD Sylvie

Mr DAIGNOT Bernard

Mme BLASZCZYK Josiane

Mr BISSONNIER Dominique

Mr ROBIN Jean-Luc

Mr DESMARD Olivier

Mr MILLEROT Emmanuel